



Juin 2019 - N°110

Le racisme, ce fléau toujours présent, plus que jamais à combattre!

SOMMAIRE

- 1- ☐ Édito
 - ☐ La Bande de Gaza
- 2- ☐ Frontex, une agence très spéciale
 - ☐ Résistantes
- 3- ☐ Pour une autre politique migratoire
 - ☐ Mercredi 3 avril à Saint-Nazaire
- 4- ☐ Conférence d'Yves Pascouau : "L'Europe et les migrants"
 - ☐ Parrainages républicains
- 5- ☐ Solidaires sur cette terre
 - ☐ Échos de Saint-Nazaire :
 - ◆ Ne laissons pas l'antisémitisme relever la tête
 - ◆ Faire sa fête à la peur
 - ◆ Abolition de l'esclavage
 - ◆ Brève en direct de Saint-Nazaire
- 6- ☐ On vient vraiment tous d'Afrique
 - ☐ Gitans, Tsiganes et Roms
 - ☐ Les 70 ans du MRAP
- 7- ☐ Brèves
- 8- ☐ Cinéma : "Les Détachés"
 - ☐ Fonds documentaire Tissé Métisse
 - ☐ Bulletin d'adhésion, Contacts

La Bande de Gaza

HELLO PALESTINE



Près de 2 millions d'habitants sur 360 km². Après 12 années de blocus israélien, peu ou pas d'eau potable, quelques heures d'électricité par jour, pas de médicaments, pas de travail...

Depuis un an, des rassemblements pacifiques ont lieu pour demander la levée du blocus de Gaza, la liberté de circulation et le droit au retour pour les réfugiés palestiniens.

Lors de ces manifestations, les tirs israéliens ont fait plus de 270 morts et des dizaines de milliers de blessés palestiniens. Dans l'indifférence générale, le gouvernement israélien continue à violer le droit international.

Le début d'année 2019 a été marqué par une recrudescence inquiétante des actes racistes.

En janvier, des insultes et menaces de mort à caractère raciste visent trois député·e·s. noir·e·s jugé·e·s indignes de représenter leurs concitoyens français.

En février, des actes antisémites (voir l'article page 6) rappellent les pages sombres de l'histoire de l'Europe, celle où les juifs furent persécutés, déportés, industriellement exterminés. La Shoah ne saurait être effacée de nos mémoires individuelles et collectives.

Mi-mars, en Nouvelle-Zélande, deux attaques contre des mosquées de Christchurch font plus 50 de morts et des dizaines de blessés, dont des enfants. L'auteur, militant d'extrême droite dit s'être inspiré du terroriste norvégien Anders Breivik et de la théorie du "Grand Remplacement" dont le pivot est le mythe de la disparition de la civilisation occidentale et chrétienne, professée par l'écrivain Renaud Camus et relayée par le bateleur Eric Zemmour.

En mars, en Seine-Saint-Denis, des rumeurs racistes attribuent aux Roms des enlèvements d'enfants. Certains se sont alors livrés à des déferlements de haine contre les habitations précaires de Roms et à des lynchages. Cette haine raciste rappelle les pogroms et les mécaniques qui attribuaient aux Juifs et aux Roms des rapt d'enfants.

Dans ce climat, les mensonges les plus odieux prennent le pas sur la rationalité.

Toute l'Europe est gangrenée. Face aux obsessions identitaires portées par les droites populaires et populistes, il faut garder fermement le cap sur l'objectif d'une citoyenneté pleine et égale pour toutes et tous, sur la nécessité d'une Europe sociale porteuse des valeurs de solidarité, d'égalité, d'accueil.

Il est urgent pour l'Union européenne que l'ensemble de ses dirigeants dénoncent la rhétorique xénophobe. Ni les pouvoirs publics, ni les citoyen·ne·s ne doivent baisser la garde face aux idéologies racistes. La lutte contre le racisme se mène sans hiérarchie, sans ambiguïté, sans instrumentalisation et en toutes circonstances.

Tout doit être mis en œuvre pour sanctionner toute incitation à la haine raciale et toute propagande négationniste. Laisser faire, banaliser, c'est accepter que chacun d'entre nous puisse être menacé, insulté, agressé en raison de sa religion, de ce qu'il est, ce qu'il est supposé être...

Ce combat est un combat universaliste pour l'égalité réelle, pour la défense et la promotion des Droits humains.



Augustin Grosdoy

Frontex, de son vrai nom "Agence Européenne de garde-frontières et de garde-côtes", existe depuis 2004 et son siège est à Varsovie.

La mission officielle de Frontex est d'aider les États membres de l'Union Européenne (UE) à sécuriser les frontières extérieures et à contrôler l'immigration illégale. En pratique, il s'agit d'empêcher les migrants d'atteindre l'UE et de les dissuader de déposer une demande d'asile. Le directeur de Frontex, le français Fabrice Leggeri, estimait en février 2017, que les ONG encourageaient le trafic des passeurs et coopéraient mal avec la police.

Pourtant en 2010, le Haut Commissariat des Nations-Unies aux Réfugiés (HCR) déclarait : "L'Europe ne devrait pas oublier que, parmi les personnes qui cherchent à entrer dans l'UE, il y a des personnes ayant besoin d'une protection internationale et dont la vie est menacée".

Frontex négocie des accords avec des pays non membres de l'UE (Turquie, Nigéria, Sénégal...). Elle lance en février 2018 une nouvelle opération (Thémis) pour contrôler les "flux migratoires" en provenance d'Algérie, de Tunisie, de Libye, d'Égypte... Le Parlement européen n'a été informé qu'après la signature de ces accords...

Personne n'observe, ni ne contrôle les agents de Frontex : il existe bien des formulaires pour recueillir les plaintes, mais quel migrant prendra le temps de les lire et osera les remplir ? Difficile aussi pour les ONG de porter plainte. Et il n'existe pas de procédure pour rechercher les responsabilités.

Depuis 2011, la communication de Frontex insiste sur sa participation à des sauvetages. Mais, à qui sont remis les naufragés secourus ? La communication de Frontex ne le dit pas...

Frontex produit aussi des études "analyses de risques" pour justifier des "hot spots", sans que les parlementaires européens puissent vérifier la teneur de ces études. Le mythe de "l'invasion migratoire" est inventé pour justifier l'existence de Frontex.



Dessin de TITOM (<http://bxi.attac.be/>)

Pour son propre équipement, Frontex fait appel aux industriels (Thalès et ses filiales, le géant italien de l'armement Finmeccanica, les entités du groupe Airbus) et aux dernières innovations technologiques (drones, chiens robots, caméras de surveillance, hélicoptères, bateaux...). Il fait aussi la promotion de ces équipements auprès des États membres de l'UE.

Le budget croît de manière exponentielle : 19 millions en 2006, 97 millions en 2014, 320 millions en 2018, 1,5 milliard annoncé pour 2021... De même que le nombre d'agents affectés à la surveillance de l'espace Schengen : 1700 en 2018, 10 000 promis pour 2020.

Frontex : une agence dont les missions sont en contradiction avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Convention de Genève, la Charte des droits fondamentaux de l'UE, dont le budget est illimité et qui fonctionne en toute impunité et opacité...

(source : Politis du 14 mars)



Françoise Mahé

Résistantes

"Tes cheveux démêlés cachent une guerre de sept ans"



Fatima SISSANI

La salle du Concorde, à Nantes, était pleine pour le ciné-débat organisé le 29 avril dernier autour du film "Résistantes" et de sa réalisatrice Fatima Sissani. Trois femmes courageuses, libres, Eveline, Zoulikha et Alice, y témoignent au soir de leur vie de leur engagement dans le FLN pour l'indépendance de l'Algérie. Elles racontent avec pudeur les missions, la torture, la prison, l'enfermement psychiatrique mais aussi la beauté des paysages et de la poésie.

Ce documentaire profondément humain évoque une période douloureuse dont les non-dits pèsent toujours sur notre inconscient collectif. Il rappelle les piliers de la domination coloniale : la ségrégation, le racisme, les injustices, les humiliations.

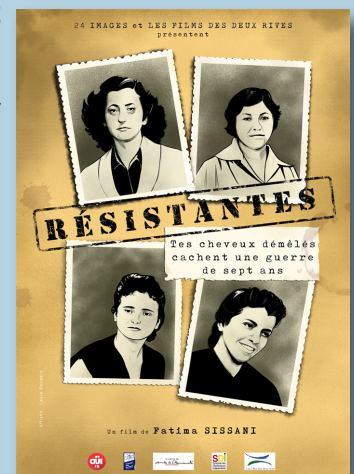
Qui sait à quel prix s'est réalisée la conquête de ce pays, à partir de la prise d'Alger de 1830 : razzias, massacres, viols, incendies ?

Qui se souvient des 45 000 morts de la région de Sétif, manifestants pacifiques, le 8 mai 1945, le jour même de la capitulation de l'Allemagne nazie ?

Le travail de mémoire est nécessaire des deux côtés de la Méditerranée.

Donner à tous ces combattants, femmes et hommes, la place qui leur revient permettra peut-être de construire enfin l'amitié entre nos deux peuples.

Ce beau film, comme les échanges qu'il suscite, y contribue.



François LEVENT

En 2017, 500 associations ont écrit au Président de la République pour l'interpeller sur les politiques migratoires de la France et de l'UE.

Début 2018, sans réponse, elles lancent les **États Généraux des Migrations** et produisent un Manifeste qui condamne fermement la loi Asile et Migrations et propose une autre politique migratoire européenne, solidaire et favorisant la paix dans le monde.

Les élections européennes du 26 mai 2019 sont l'occasion de redéfinir ce projet.

- ☐ Promouvoir et financer uniformément au sein de l'UE les conditions d'un accueil digne et inconditionnel.
- ☐ Assurer la protection, l'éducation, la formation des Mineurs Non Accompagnés et des Jeunes Majeurs.
- ☐ Abroger le règlement de Dublin et permettre le libre choix du pays où les exilé-e-s souhaitent déposer une demande d'asile, conformément à l'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme.
- ☐ Supprimer la répression, le renvoi des migrants, le renforcement des frontières et promouvoir des voies d'accès légales et sûres au territoire européen.
- ☐ Assurer le sauvetage, la protection et la mise à l'abri inconditionnels des exilé-e-s en danger dans les pays européens.
- ☐ Harmoniser le droit d'asile par le haut, le faire respecter par chaque pays.
- ☐ Approuver et mettre en œuvre le « Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières » et ratifier la « Convention Internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille » de l'ONU de 2003.
- ☐ Stopper immédiatement tout partenariat d'externalisation des frontières.
- ☐ Stopper la subordination de l'aide au développement aux politiques anti-migratoires imposées par l'UE aux pays d'origine.
- ☐ Promouvoir de réelles et ambitieuses politiques multilatérales de coopération, d'éducation et de solidarité.
- ☐ Faciliter les migrations et donner des droits aux réfugié-e-s climatiques, sanitaires et socio-économiques.
- ☐ Protéger les personnes solidaires qui viennent en aide aux migrants.

www.eg-migrations.org

Mercredi 3 avril 2019 à Saint-Nazaire : rassemblement pour la régularisation des sans papiers



Le Mrap avec le Collectif UCIJ-région nazairienne répondait ce jour-là à un appel national avec un rassemblement en centre ville.

Nous jugions en effet que ce n'est que par un mouvement national et d'envergure que nous pourrions sortir des situations d'exclusion engendrées par les dernières lois asile-immigration.

Pour preuve, nous avons exposé la situation très critique de 17 familles sur St Nazaire.

Ce sont toutes des familles, avec ou sans enfants, déboutées de leur demande d'asile, en menace d'expulsion du logement... et bien sûr de France !

Originaires de Géorgie, Albanie, Arménie (pays dits sûrs par l'administration), Congo, Gabon, Angola... Avec la décision de rejet d'asile leur est notifiée le plus souvent une OQTF (Obligation à Quitter le Territoire Français) et, sans exception, une mise en demeure de quitter leur logement ! Comme elles ne savent où aller et se maintiennent dans leur hébergement CADA, le préfet fait une requête au Tribunal Administratif pour pouvoir expulser avec l'emploi de la police !

Pour ces 17 familles, les demandes de cartes de séjour à titre exceptionnel, en raison de la santé ou du travail, quand un patron a pu délivrer une promesse d'embauche, sont refusées à ce jour !

Alors quelle autre solution qu'une régularisation globale pour les personnes dites « sans papiers » ?

Le rassemblement s'est terminé par la mise en place de panneaux expliquant les situations particulières sur les grilles de la sous-préfecture !

Par la suite, les collectifs UCIJ et CSPSP nazairiens ont adressé une lettre ouverte aux nazairien_ne_s et élu_e_s. Vous pouvez lire cette lettre en entier sur <http://mrap-saintnazaire.org/spip.php?article504>. Ce document détaille bien les situations de précarité, pauvreté, et maltraitance psychologique auxquelles sont soumis les « déboutés d'asile » à ce jour.



Marie-Élisabeth ALLAIRE

Voici quelques uns des points évoqués par Yves Pascouau le 6 février à Saint-Nazaire.

Historique récent :

2000 : harmonisation des politiques migratoires dans l'Espace Schengen.

2005 : augmentation des lois sécuritaires en Europe suite aux attentats à Madrid et à Londres.

2011 : les printemps arabes, instabilité sur la rive sud de la Méditerranée.

2015 : pic des arrivées de migrants pour entrer dans l'Union européenne.

2018 : arrivée des migrants, par mer, en Espagne.

Droit d'Asile :

De 2015 à 2019, l'U.E devient une machine à créer du droit pour endiguer le flux migratoire.

2015 : accord passé avec les Balkans occidentaux

2016 , en échange de plusieurs milliards d'euros, la Turquie renforce les contrôles à ses frontières.

Puis, l'U.E. mandate la Libye pour bloquer les migrants.

La société civile doit exiger la fin des violations du droit européen.

Chaque parcours migratoire est le parcours individuel d'un HUMAIN dont on doit respecter les droits.

L'extrême droite européenne manipule la question migratoire en la présentant comme un obstacle à l'évolution de nos pays.

Pourtant, les perspectives démographiques en Europe étant à la baisse, la migration serait une solution au manque de main d'œuvre.

En France :

Des ghettos s'installent générant une peur pour des citoyens qui vivent à côté, souvent eux-mêmes dans la précarité . Le vote extrême s'y développe. Ces gens ne sont pourtant pas « des fachos ».

71% des français sont mal informés à ce sujet, d'où la création d'un site où des experts répondent par des vidéos en 3 min : www.migrationsenquestions.fr

Des progrès :

La discrimination par rapport à l'homophobie est maintenant reconnue par tous les pays de l'U.E.

Les actions des milices privées sont reconnues comme agent de persécution.

Les règles européennes garantissent mieux le droit d'asile que certains des pays membres.

Les mauvaises pratiques :

Avec les règles « Dublin », les demandeurs d'asile doivent être enregistrés dans les 3 jours dans le pays d'arrivée. Certains États ne leur font pas établir de demandes à leur entrée pour ne pas en avoir la charge. Le poids de l'accueil doit être partagé.

Les actions collectives auprès de la Cour européenne permettent de responsabiliser les États : sa charte garantit les droits humains fondamentaux .

Enfin en France, l'égalité de traitement des dossiers doit être assurée puisque la loi est la même sur tout le territoire , quel que soit le préfet.



Catherine LE MAUFF

Parrainages républicains



Vendredi 8 mars 2019, à l'initiative de Avessac Sans Frontière (ASF) et du collectif Uni-e-s Contre une Immigration Jetable (UCIJ) de la région nazairienne, la famille Adamov a été reçue en l'Hôtel de Ville de Saint-Nazaire. Ses enfants – les plus jeunes - y ont été parrainés.

C'est dans la joie et la sérénité que s'est déroulée la cérémonie puisque, grâce à leur détermination et au soutien d'ASF, leur droit à l'asile a été enfin reconnu. Il aura en effet fallu 7 ans pour qu'ils parviennent à cette situation qui aurait dû être la leur en quelques mois.

Cette attente n'a rien hélas d'exceptionnel. Ce n'est pas moins de 22 familles qui sont suivies sur Saint-Nazaire par le Collectif de Soutien aux Personnes Sans Papiers (CSPSP), confrontées à la mauvaise volonté des autorités et à l'insécurité administrative qui est une des marques du traitement des demandes d'asile.

La reconnaissance des droits de la famille Adamov montre bien qu'une autre politique de l'immigration est possible tournée vers l'accueil des migrants et non vers leur rejet !

Les collectifs UCIJ, CSPSP et ASF se sont réjouis avec la famille Adamov et ont partagé avec eux le verre de l'amitié au Carrefour des Solidarités, dans les locaux du Secours Populaire.



À L'Embarcadère, lecture avec Amine Adjina

À la manière de Keith Haring, des silhouettes s'entremêlent et s'entraident, toutes solidaires, sur un planisphère. Fresque réalisée conjointement avec des maternelles et des CM2



Lecture d' "Arthur et Ibrahim" d'Amine Adjina : Arthur veut devenir Arabe pour conserver son amitié avec Ibrahim, mais comment faire ?



Pour évoquer les discriminations avec des élèves de maternelle, on joue à Athénor : "La fleur qui dérange"



Soirée de clôture à la maison de quartier de la Bouletterie : concert d'Alvy Zamé et BSF

Échos de Saint-Nazaire



Ne laissons pas l'antisémitisme relever la tête

Mardi 19 février 2019 à l'appel du MRAP et de la LDH plus de 200 personnes ont manifesté à Saint-Nazaire, contre l'antisémitisme suite à une série d'actes antisémites : le portrait de Simone Veil défiguré par une croix gammée, les arbres souvenir d'Ilan Halimi abattus, "Juden" tagué sur une vitrine de magasin, des quenelles qui réapparaissent ici ou là, des cimetières juifs profanés, des insultes racistes contre un philosophe etc. Ces actes ont été dénoncés avec la plus grande vigueur.

Augustin Grosdoy



Faire sa fête à la peur

Cette année, quinze organisations nazairiennes ont préparé cet événement qui s'est déroulé le 24 mars en différents lieux de la ville. L'objectif est d'inviter à la discussion, pour faire cesser ce climat qui pèse sur tous !

Le MRAP a renouvelé ses lectures de textes avec cette année au programme : Erri de Luca, Amine Adjina, Georges Pérec.



Abolition de l'esclavage et de la traite

Le 10 mai, comme chaque année à Nantes et Saint-Nazaire, le MRAP s'est associé aux commémorations officielles de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

À Saint-Nazaire, au nom du Mouvement de la Paix, de la Libre Pensée, de la Ligue des Droits de l'Homme et du MRAP, il a lu des extraits du Code noir, de textes de Laurent Gaudé et Victor Schoelcher.

Brève en direct de Saint-Nazaire

Pendant que la campagne nationale pour la régularisation de tous les sans-papiers peine à se mettre en place, les demandes de régularisations au cas par cas se poursuivent avec difficultés.

Le 24 avril, deux familles habitant Saint-Nazaire avec des jeunes enfants, mises en demeure de quitter leur hébergement en Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), étaient assignées au Tribunal Administratif (T.A.) par la Préfecture.

Elles demandaient leur maintien dans cet hébergement, n'ayant pas d'autre solution que la rue. Pour la première fois pour le Collectif de Soutien aux Personnes Sans Papiers de Saint-Nazaire, le T.A. a certes confirmé l'expulsion du CADA, mais il a enjoint la préfecture de proposer auparavant un hébergement d'urgence. C'est bien tout ce que demandaient les familles ! Cette décision du T.A. peut faire jurisprudence ; c'est un espoir !

Rappelons qu'il manque 40 000 places en CADA en France pour héberger les demandeurs d'asile, comme le prévoit la loi. Il faut construire. Voilà du travail en perspective !

Marie-Elisabeth Allaire

"On vient vraiment tous d'Afrique !"

"On ne naît pas noir, on le devient ?" est l'une des 25 questions posées par Évelyne Heyer et Carole Reynaud-Paligot dans ce livre, sous-titré "des préjugés au racisme : les réponses à vos questions" pour « démêler le vrai du faux, l'opinion du fait ».

Après avoir rappelé que les races humaines n'existent pas, les auteures soulignent que trois éléments-clés sont constitutifs du racisme : les catégories nécessaires à l'esprit humain, les stéréotypes qui leurs sont associés, les stéréotypes négatifs qui engendrent les discriminations. Ces discriminations servent à justifier une hiérarchisation et une essentialisation qui figent les catégories et les présentent comme naturelles alors qu'elles ne sont que des constructions sociales.

Après avoir fait référence à l'esclavage et à la colonisation, les auteures soulignent que le développement et les expressions du racisme dépendent des conditions économiques et sociales et qu'ils permettent de maintenir un ordre inégalitaire et de refuser le partage des richesses.

Elles interrogent en un long chapitre « Et à l'école où en est-on ? » soulignant le rôle important et la responsabilité de l'éducation pour déconstruire les stéréotypes et pour apprendre à « catégoriser sans hiérarchiser et sans essentialiser ».

Elles abordent plus succinctement le rôle des pratiques sociales discriminantes et racistes : les discriminations au logement, à l'embauche, relégation dans des quartiers oubliés des politiques publiques, dans une citoyenneté de seconde zone... Elles développent peu le rôle de certaines institutions (comme la police lorsqu'elle procède à des contrôles au faciès pour lesquels la France a été condamnée). Mais elles soulignent le rôle déterminant des « élites politiques » dans la construction sociale du racisme.

À la question posée "On ne naît pas noir, on le devient ?", les auteures répondent sans hésiter « Tout à fait. La catégorie "noir" n'est pas plus naturelle que les autres [...] on le met dans une boîte, il devient un "noir" dans le regard des autres ».

Ce petit livre (146 pages) édité par Flammarion (collection Champs actuels, 2019) est un excellent outil pour celles et ceux qui sont déterminé-e-s à lutter contre le racisme sous toutes ses formes.



Les auteures ont été les commissaires scientifiques de l'exposition « Nous et les autres. Des préjugés au racisme » qui s'est tenue au Musée de l'Homme en 2017-2018 et qui est présentée dans de nombreuses villes, à l'initiative des comités du MRAP lorsque c'est nécessaire. Cette exposition s'attache à déconstruire les idées reçues et les mécanismes du racisme.

Cette exposition est présentée, jusqu'au 12 juillet 2019, à l'Hôtel du Département de Loire-Atlantique, 3 quai Ceineray à Nantes, du mardi au vendredi de 9h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.

Augustin Grosdoy

Gitans, Tsiganes et Roms

"Gitans, Tsiganes, Roms, idées reçues sur le monde du Voyage" Le Cavalier Bleu (avril 2019)

Cette nouvelle édition du livre de Marc Bordigoni vient à point.

Alors que les rumeurs haineuses concernant les Roms ("voleurs d'enfants") génèrent violences et agressions en Ile-de-France, que les amalgames et généralisations remplacent souvent les informations sérieuses, cet ouvrage bien documenté répond de façon pédagogique aux préjugés concernant ces populations mal connues.

Le regard ambigu (fascination/répulsion) porté sur elles n'a guère changé en plusieurs siècles. Arrêtons d'en faire les boucs émissaires de nos peurs, en France mais aussi dans d'autres pays européens comme l'Italie ou la Hongrie.

Il est temps de tirer les leçons de l'Histoire pour construire ensemble un avenir meilleur. C'est le sens de la Journée de la Mémoire organisée le 27 avril dernier sur le site des Forges à Moisdon-la-Rivière, là où républicains espagnols et nomades "indésirables" furent successivement internés.



"Le fils de l'Ursari"

Le roman pour ados de Xavier-Laurent Petit, "Le fils de l'Ursari" (École des loisirs 2016), vient d'être superbement adapté en BD par Cyrille Pomes et Isabelle Merlet (Rue de Sèvres éditeur).

S'il n'est pas représentatif des parcours des familles dites "Roms" en France, ce récit attachant a le grand intérêt de présenter de l'intérieur les situations de rejet dont elles sont victimes et surtout de proposer un message d'espoir susceptible de changer le regard du lecteur sur ces exilés.

François Levent

Les 70 ans du MRAP

Le 11 mai, à Paris, le MRAP a fêté les 70 ans de sa fondation.

De nombreuses personnalités avaient tenu à marquer leur présence aux côtés des combats du MRAP. Le rappel de ses combats, passés et actuels, constituèrent l'armature de l'après-midi.

Un groupe de danseurs kurdes en a animé les intermèdes. La journée s'est terminée par une soirée festive et musicale.



Le mythe des "Roms, voleurs d'enfants" existe depuis le Moyen-Âge. Il a ressurgi en mars dernier dans la région parisienne, entraînant des expéditions punitives par des "justiciers auto-proclamés".

Selon Thomas Acton, professeur d'études tsiganes à l'université de Greenwich, on ne recense dans l'histoire pas un seul cas attesté de vol d'enfants non-bohémiens par des Roms.

Les gouvernements suisse et suédois ont, pendant une bonne partie du XX^{ème} siècle, organisé l'enlèvement des enfants Roms, afin de les soustraire à leurs parents supposés être menteurs et voleurs, parce que Roms.

Dans la région parisienne, les conditions sanitaires des personnes migrantes sont tellement indignes que des associations humanitaires se sont mises en grève le 9 avril pour dénoncer l'inaction totale de l'État.

13 maires de grandes villes (dont Rennes et Nantes) dénoncent la situation indigne des migrants. Ils pointent la responsabilité de l'État et demandent des places supplémentaires d'hébergement.

Christophe Castaner affirme que les ONG sont "complices des passeurs" en Méditerranée. Éric Ciotti et le Rassemblement National applaudissent.

Il a fallu plusieurs jours d'âpres négociations pour que 20 personnes parmi celles secourues par le bateau humanitaire Sea-Eye soient accueillies par le cinquième pays le plus riche du monde, la France.

À Calais, le mur construit pour "protéger" l'accès au port est végétalisé. C'est à cela que l'on reconnaît l'art d'être Français !

L'anthropologue Michel Agier et le collectif Babels ont écrit en 2017 "La mort aux frontières de l'Europe" (ed. Le passager clandestin). Le 4 mars 2019, Emmanuel Macron affirme, lui, "La frontière, c'est la liberté en sécurité". Mais, pour qui ???



Jean-Marie Delarue, président de la Commission Consultative des Droits de l'Homme : "Au nom de la sécurité, toutes nos libertés sont menacées".

La loi anticasseurs du 12 mars 2019 restreint le droit de manifester. Le 13 avril, à Saint-Nazaire et à l'initiative du MRAP, 200 personnes se sont rassemblées pour dénoncer cette loi liberticide.



Photo : Marie-Jeanne DELEPAUL (Radio France)

Mesure clé de la stratégie "Bienvenue en France" d'Edouard Philippe, les frais d'inscription en licence pour les étudiants étrangers hors Communauté européenne passeront de 180€ à 2770€.

Cris racistes lors de matches de foot pour Prince Gouano, mais aussi pour Raheem Sterling, Moïse Kean, Blaise Matuidi, Mohamed Salah et combien d'autres encore ?

Racisme visant les étudiant.e.s africain.e.s sur les réseaux sociaux à l'Université de Metz : de l'humour, d'après leurs auteurs. On accuserait presque les victimes d'en manquer...

Alain Soral écope en première instance, pour sa 21^{ème} condamnation, d'un an de prison ferme avec mandat d'arrêt pour négationnisme.



Photo AFC - Avril 2019



Photo : AFP-Amer ALMOHIBANY

La France rapatriera "au cas par cas" les enfants français enfermés dans des conditions extrêmement précaires dans des camps en Syrie. L'art d'être Français ?

Canons de type Caesar, chars Leclerc, Mirage 2000... Les armes vendues par la France à l'Arabie Saoudite ne seront pas utilisées de façon offensive au Yémen, d'après la Ministre des Armées... Alors, c'est pour la déco ?



Dans le cadre du Festival de cinéma "Zones Portuaires"

"Les Détachés" de Samuel Bollendorff : travailleurs détachés sur les Chantiers de l'Atlantique, ils y vivent souvent invisibles. S'ils sont détachés par leur statut, ils le sont surtout de leurs proches et de leur pays. C'est entre eux que ces travailleurs de l'Europe partagent nostalgie et espoir d'une vie meilleure.

Mardi 11 juin 2019, à 18h30,
au Cinéma Jacques Tati, 2 bis Avenue A. de Mun, à Saint-Nazaire.

france.tv *Le Fil du Bollage* 8.7

INTERNATIONALES
CINÉMA & VILLES
PORTUAIRES
ZONES PORTUAIRES



LA PLATEFORME



SAINT-NAZAIRE

Fonds documentaire Tissé Métisse

Bâtiment des Anciens Ateliers et Chantiers de Nantes
2 bis Boulevard Léon Bureau – 44200 Nantes

Le fonds documentaire de l'ex-CID a été racheté par la Ville de Nantes qui en a confié, pour trois ans, la gestion et l'animation à l'association Tissé Métisse.

Il est ouvert au public (particuliers et groupes, à titre individuel ou professionnel) depuis le 5 mars 2019.

Une bonne nouvelle pour l'interculturalité et la lutte contre les discriminations.



Pour adhérer au MRAP, vous pouvez vous adresser:

- * à un adhérent du MRAP,
- * à l'un des comités locaux ci-contre,
- * ou retourner le bulletin au siège national du MRAP

Maquette journal

Jean-Charles RICQUIER

Relecture

Myriam AUGER

Imprimé à Nantes par :

Imprimerie Parenthèses

Vos contacts MRAP

NANTES

Maison des associations, 11 Rue de Prinquiau,
44100 Nantes
tél./fax/répondeur : 02 40 58 08 09

Permanences : à la Manufacture des Tabacs,
10 bis Boulevard Stalingrad, 44000 Nantes.
le lundi de 17h30 à 20h30
courriel : mrappnantes@hotmail.com

St-NAZAIRE

Point de rencontre tous les 2^e lundis du mois à 20h30

Maison des associations (Agora), 2 bis rue A. de Mun,
44600 St-Nazaire

tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35
courriel : mrap-saint-nazaire@orange.fr
site web : <http://mrapp-saintnazaire.org>
<https://www.facebook.com/mrap.saintnazaire>

site web national : <http://www.mrap.fr>



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

43, boulevard de Magenta 75010 Paris
Tél : 01.53.38.99.99 - Fax : 01.40.40.90.98
www.mrap.fr - accueil@mrapp.fr

Bulletin d'adhésion 2019

Nom :

Comité de

Prénom :

Adresse :

Date de naissance : / /

Profession :



Domicile :



Portable :



Courriel :@.....

J'adhère au MRAP

Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources

Revenus Mensuels

< 700 €
entre 700 et 1200 €
entre 1200 et 1700 €
entre 1700 et 2200 €
entre 2200 et 3000 €
entre 3000 et 3500 €

Adhésion simple

☐ 20 €
☐ 40 €
☐ 60 €
☐ 80 €
☐ 108 €
☐ 128 €

Adhésion de soutien :€

Prélèvement

Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA ci-jointe, accompagnée de votre IBAN et les retourner à :

MRAP
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

Déduction fiscale

Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale.
Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation et/ou de votre don.

Je m'abonne à Différences

la revue du MRAP

☐ 24 €

J'adhère pour la première fois

☐ Je renouvelle mon adhésion

Vie du mouvement

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit(e) sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

- ☐ Racisme, discrimination, xénophobie
- ☐ International
- ☐ Education
- ☐ Migrations
- ☐ Extrême droite
- ☐ Roms, Tsiganes et Gens du voyage

Rendez-vous sur le site du MRAP : www.mrap.fr

Date :

Signature :